



**CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
JPB/KE/SFT/VK – délibération n°3
Conseil d'administration du 10 mars 2023
Vote du compte administratif 2022 et affectation de résultat

Envoyé en préfecture le 27/03/2023
Reçu en préfecture le 27/03/2023
Publié le 27/03/2023
ID : 060-266004142-20230310-DEL_100323_N03-AU



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 10 MARS 2023

Vote du compte administratif 2022 et affectation de résultat

Le dix mars deux mille vingt-trois à quatorze heures trente, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Montataire dûment convoqués le six mars deux mille vingt-trois, se sont réunis en séance ordinaire au centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSINO, Président du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jean-Pierre BOSINO – Claudine CABARET – Catherine DAILLY – Audrey DESLORIERS – Chrystal LEJEUNE – Louis-Joseph MESLIEN – Sabah REZZOUG – Jean-Luc RIVIERE – Meriam ZOUAOUI

EXCUSÉS : Zinndine BELOUAHCHI – Redouane BOUIZAOUCHAN – Gilberte CANONNE – Céline LESCAUX – Samia NIDALHA

ABSENT : Ali HAMDANI

N°03-03/2022: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET AFFECTATION DE RESULTAT

Le conseil d'administration,

Vu le budget primitif 2022 adopté le 25 mars 2022,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'année 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du comptable,

Après avoir entendu Monsieur le Président du centre communal d'action sociale présenter la synthèse du compte administratif 2022 et constaté que :

- la section de fonctionnement dégage un solde positif cumulé de 104 974.32€,
- la section d'investissement dégage un solde positif cumulé de 20 000 €,

soit un solde positif cumulé des deux sections de : 124 974.32€,

Considérant que Jean-Pierre BOSINO, Président du centre communal d'action sociale, quitte la salle afin de permettre aux administrateurs de procéder au vote sous la présidence de Madame Sabah REZZOUG, désignée à l'unanimité par le conseil d'administration.

Après en avoir délibéré,

Constate les identités de valeur avec les indicateurs du compte de gestion du comptable,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JPB/KE/SFT/VK – délibération n°3

Conseil d'administration du 10 mars 2023

Vote du compte administratif 2022 et affectation de résultat

Considère les opérations comme régulières,

Article 1 : Approuve le compte administratif 2022 au niveau de chaque chapitre budgétaire conformément aux résultats figurant sur la balance générale ci-après,

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 773.37	
65 - CHARGES DE GESTION COURANTE	84 576.12	
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		2 934.87
74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS		98 000.00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 885.00
TOTAL	165 349.49	104 819.87
RESULTAT N		-60 529.62
RESULTAT N-1		165 503.94
RESULTAT CUMULE REPORTE N+N-1		104 974.32
SECTION D'INVESTISSEMENT		
TOTAL	0	0
RESULTAT N		0
RESULTAT N-1		20 000.00
RESULTAT CUMULE N + N-1		20 000.00

Article 2 : Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit au budget primitif 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT/EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	Article 002	104 974.32
SECTION D'INVESTISSEMENT/EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	Article 001	20.000,00

C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale
2 Rue Armand Desnosse
60160 MONTATAIRE
Tél. : 03 44 27 55 31
Fax : 03 44 27 09 59

La Présidente de Séance

Sabah REZZOUG

